

Depuis lundi 18 avril, les expulsé-e-s de la barre Balzac, à la Courneuve, sont sur le trottoir après 9 mois d'hébergement

Depuis le 18 avril au soir, les familles expulsées de la barre Balzac dorment sur le trottoir, place de la Fraternité, aux 4000 après avoir été mises à nouveau dehors, suite à la décision du Préfet de mettre fin à leur hébergement hôtelier. En effet, le nombre de sans logis du 93 (surtout des familles) hébergés dans des hôtels par l'État a été réduit de moitié fin mars 2011, passant de 1800 à 900 places, pour des raisons budgétaires.

De plus, la police menace de rééditer la rafle du 21 juillet 2010 dans les prochains jours.

Elles avaient été expulsées le 8 juillet 2010, de leur logement squatté faute d'autre solution car ils étaient vides depuis des années.

190 personnes, 49 enfants et nourrissons, s'étaient alors retrouvées sur le trottoir. Après un campement de près de deux semaines, l'armada policière était à nouveau intervenue, le 21 juillet sur instruction du Préfet Lambert.

Il y avait eu des violences policières à l'égard de mères et de leurs bébés. Ces actes brutaux et choquants avaient été filmés et diffusés largement sur Internet. La police des polices saisie sur ces violences n'a toujours pas donné suite.

Les expulsés, leurs délégués et les militants présents avaient été arrêtés, le Porte-parole du DAL mis en garde-à-vue. Sous la pression des familles, des habitants de la Courneuve et du comité de soutien, le Préfet du 93 avait dû héberger les expulsés dans des hôtels.

9 mois plus tard, et après trois réunions avec le Préfet, les expulsés sont à nouveau dans la rue. Seuls une dizaine de personnes ont été régularisés et une vingtaine de ménages ont été relogés par l'Etat.

Les expulsés demandent la régularisation des familles et personnes sans papier, et le relogement de tous les expulsés.

Les expulsés viennent de Côte d'Ivoire, qui est actuellement en guerre civile. Ils travaillent, même ceux qui sont sans papier.

Solidaires de leur combat pour vivre dignement, nous soutenons les revendications des expulsés et exigeons de la Préfecture de Seine-Saint-Denis la régularisation des sans-papiers, le relogement de tous les expulsés et le rétablissement de leur hébergement.

Dernières nouvelles : Les familles demandent au Préfet de reprendre les hébergements et ont saisi le tribunal. Sans attendre la décision, la mairie de La Courneuve a pris un arrêté demandant au Préfet d'évacuer les familles de la place de la fraternité à partir du vendredi 13 mai à 10h. Une délégation a été reçue par le maire mercredi 18 mai. Il refuse de retirer son arrêté et demande une intervention policière. De plus, "Plaine Commune", qui gère les espaces publics, demande l'expulsion des familles. L'audience aura lieu le mardi 24 mai.

RASSEMBLEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE MERCREDI 25 MAI – 15H

Esplanade Jean Moulin - Bobigny – M° Bobigny-Pablo Picasso

RASSEMBLEMENTS TOUS LES MERCREDIS 18h
PLACE DE LA FRATERNITE
RER B : AUBERVILLIERS-LA COURNEUVE

Et soyons nombreux tous les jours sur la place pour soutenir les expulsés

UN TOIT POUR TOUS, ARRÊT DES EXPULSIONS !

CSP 75, DAL

Association Emmaüs, Association l'Embardée, ATF, Au cœur de la précarité, CGT Educ'action 93, D'ailleurs-d'ici Bordeaux, Emergence, Espace Farabi, Idéal 92, Jolie Môme, La Table est servie, La Maison du Tamil Eelam, La cause du peuple, LDH, Lumière sur lumière, Massy plus juste, MRAP, Réseau Solidarité Logement Saint-Denis, Union Syndicales Solidaires...

Les Alternatifs, EELV, Gauche Unitaire, PCMF, NPA...